



Rapport 2021 sur la situation financière

HOTELA Assurances SA
Avril 2022

MANAGEMENT SUMMARY	3
1. ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE	5
1.1 Stratégie, objectifs, activités et groupe HOTELA	5
1.2 Détenteurs de parts	5
1.3 Siège et locaux	5
1.4 Organe de révision externe	5
1.5 Faits marquants	5
2. RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE	7
2.1 Résultats techniques	7
2.2 Résultats financiers	8
2.3 Autres charges et produits notables	9
3. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES	10
3.1 Composition du Conseil d'administration et de la Direction	10
3.2 Gestion des risques	10
3.2.1 Description du système de contrôle interne, méthode et processus	10
3.2.2 Fonctions	11
3.2.3 Principales modifications dans la gestion des risques	12
4. PROFIL DE RISQUE	13
4.1 Risques d'assurance	13
4.1.1 Tarification	13
4.1.2 Provisionnement	13
4.2 Risques de marché	14
4.3 Risques de crédit	14
4.4 Risques de change	14
4.5 Risques opérationnels	14
4.5.1 Fraude interne et externe	14
4.5.2 IT - Business Continuity Management (BCM)	15
4.5.3 Conformité et aspects légaux	15
4.6 Risques les plus importants	15
4.6.1 Risque de placements	15
4.6.2 Risque de personnel-clé	15
4.6.3 Risque du système d'information	15
4.6.4 Risque de sinistre important	16
4.6.5 Risque concurrentiel	16
4.7 Concentration de risques	16
4.8 ORSA	17
5. EVALUATION	19
5.1.1 Valeur des actifs	19
5.1.2 Valeur proche du marché des provisions pour engagements d'assurance	20
5.1.3 Marge sur valeur de marché	21
5.1.4 Valeur proche du marché des autres engagements	21
6. GESTION DU CAPITAL	22
6.1 Planification du capital	22
6.2 Structure et changement du capital durant l'exercice	22
6.3 Différence entre fonds propres et capital porteur de risque	22
7. SOLVABILITÉ	23
7.1 Modèle de solvabilité	23
7.2 Capital cible : composantes	23
7.3 Capital porteur de risque : composantes	24
7.4 Quotient SST	25
ANNEXES	26

MANAGEMENT SUMMARY

Le présent rapport sur la situation financière de HOTELA Assurances SA (ci-après la société) a été établi conformément aux dispositions de la circulaire FINMA 2016/2. Sa publication contribue à la transparence des activités de la société, à l'instar des autres entités HOTELA dont les rapports annuels sont également publiés sur le site de HOTELA. Un résumé succinct par chapitre est présenté ci-après.

Activité de l'entreprise

HOTELA Assurances SA est détenue à 100% par HOTELA Allocations familiales. La société offre des couvertures d'accident obligatoire selon LAA et complémentaires selon LCA ainsi que perte de gain maladie selon LCA.

HOTELA Assurances SA délègue, sur la base d'un contrat de délégation des tâches, la gestion de l'ensemble de ses activités à HOTELA Caisse de compensation AVS.

Résultats de l'entreprise

En 2021, l'exercice a affiché un résultat d'exercice de CHF 5'132'653 contre CHF 539'393 en 2020. Il est expliqué par l'amélioration de sa sinistralité et la bonne performance de ses placements.

Les réserves et provisions techniques et non techniques ont été maintenues à hauteur de leur objectif, signe d'une très bonne solidité financière.

Dans une année difficile, mais qui s'est achevée sur une note positive, la société a enregistré un chiffre d'affaires en progression de 5.7%. Cette évolution réjouissante concerne toutes les branches, et plus particulièrement l'assurance perte de gain maladie qui, après un bond de 43% en 2021, affiche une croissance de près de 25% sur l'exercice.

Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

Au cours de l'exercice 2021, la Fonction Compliance s'est principalement attachée à assurer la veille des développements légaux, contrôler le respect des normes légales et internes, donner une formation sur les conflits d'intérêts et la protection des données à l'ensemble des collaborateurs. Le service juridique a quant à lui examiné l'intégrité et la loyauté en matière de gestion de fortune. Ces contrôles n'ont révélé aucun manquement significatif.

Le Risk Management s'est concentré sur la consolidation de la documentation, avec un accent tout particulier porté sur la surveillance et le suivi des contrôles du système d'information.

Les comptes-rendus des activités liées à la gestion des risques, à la compliance, à la protection des données ainsi que celles du Security Officer sont contenus dans le Risk Report qu'établit annuellement le Risk Manager et qui est soumis au Comité de révision puis au Conseil d'administration. Ce document, qui s'enrichit d'année en année, constitue une pierre angulaire du système de contrôle de la société.

Profil de risque

La pandémie s'est prolongée en 2021, avec pour conséquence un rôle central des assurances sociales. Parmi les entités HOTELA, la Caisse de compensation AVS est demeurée en première ligne avec la poursuite des versements des allocations perte de gain COVID pour atténuer les conséquences économiques de la pandémie. HOTELA Assurances SA, à l'image de toutes les entités HOTELA, a su répondre aux défis liés à cette situation particulière, notamment grâce à sa flexibilité et à sa gestion rigoureuse. Le recours au travail à domicile, déjà mis sur pied avant la crise, a contribué à cette réussite.

Si l'on excepte le risque de pandémie, les principaux risques pour la société demeurent les risques liés aux placements, au système d'information et les risques d'assurance.

HOTELA Assurances SA procède chaque année à une évaluation prospective de ses risques et de sa solvabilité, conformément à la Circulaire FINMA 2016/03 ORSA (*Own Risk and Solvency Assessment*). Les résultats sont présentés au Conseil d'administration qui peut ainsi vérifier s'il est nécessaire d'introduire de nouvelles mesures de réduction du risque. Le rapport 2021 conclut qu'en terme de solvabilité, HOTELA Assurances SA est à même de bien supporter les chocs tels que décrits et qu'il n'est pas nécessaire d'introduire de nouvelles mesures de réduction du risque.

Évaluation

L'évaluation des actifs et passifs se fait conformément à la législation et aux statuts. Pour les actifs du portefeuille, les valeurs proches du marché correspondent aux cours des marchés.

Gestion du capital

L'augmentation des fonds propres correspond à l'attribution du bénéfice à la réserve légale et à la réserve facultative issues du bénéfice. Alors qu'aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la société, l'atteinte des objectifs fixés pour la constitution des réserves et provisions techniques et non techniques, ainsi que l'excellent résultat 2021, permettent le versement d'un dividende à l'actionnaire unique.

Solvabilité

Signe de son excellente solvabilité, le quotient SST demeure en 2022 à un niveau élevé avec 298.86%, dépassant celui de l'an passé établi à 251.7%.

La publication du présent rapport a été approuvée par le Conseil d'administration de HOTELA Assurances SA le 25 avril 2022.

1. ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

1.1 STRATEGIE, OBJECTIFS, ACTIVITES ET GROUPE HOTELA

HOTELA Assurances SA s'adresse aux entreprises qui sont affiliées auprès de l'une des six associations fondatrices de HOTELA Caisse de compensation AVS, à savoir HotellerieSuisse, la Fédération Suisse du Voyage, senesuisse, Swiss Snowsports et depuis le 1^{er} janvier 2021, l'Association SpiteX privée Suisse (ASPS) et Swissinterpro.

La société offre des couvertures accident obligatoire selon LAA, complémentaires selon LCA, ainsi que perte de gain maladie selon LCA. Elles complètent la gamme des autres assurances sociales proposées par les entités HOTELA, à savoir l'AVS, les allocations familiales, la prévoyance professionnelle et l'assurance d'indemnités journalières maladie facultative.

Afin de faciliter la charge administrative qui pèse sur ses clients, HOTELA offre un guichet unique (One Stop Shop) qui leur permet de bénéficier d'une entrée simplifiée pour tous les événements administratifs et assurantiels de leurs employés. En complément, HOTELA a développé le produit HOTELA Full qui leur donne la possibilité de transférer la gestion des salaires et de se concentrer sur leur cœur de métier.

La stratégie de HOTELA Assurances SA est établie par le Conseil d'administration, conjointement avec le Comité directeur, pour une période de plusieurs années. La nouvelle stratégie pluriannuelle a été élaborée en 2020 pour une période de cinq ans.

HOTELA Assurances SA délègue, sur la base d'un contrat de délégation des tâches, la gestion de ses activités à HOTELA Caisse de compensation AVS. Cette manière de faire s'applique également aux autres entités HOTELA. HOTELA Caisse de compensation AVS met ainsi à leur disposition son infrastructure, y compris son système d'information, et son personnel. Ces entités disposent de leur propre organe et sont autonomes, à l'exception de HOTELA Assurances SA détenue par HOTELA Allocations familiales.

1.2 DETENTEURS DE PARTS

HOTELA Assurances SA est une société anonyme avec un capital-actions de CHF 8'100'000. Il est constitué de 1'000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur de CHF 8'100 chacune. Elles sont toutes détenues par HOTELA Allocations familiales.

1.3 SIEGE ET LOCAUX

Le siège et les locaux de la société, qui ne dispose d'aucune succursale, sont situés à Montreux, Rue de la Gare 18.

1.4 ORGANE DE REVISION EXTERNE

C'est PWC qui est chargée depuis plusieurs années de procéder à la révision de ses comptes annuels. En 2021, elle a été effectuée sous la responsabilité de Monsieur Martin Schwörer, expert-réviseur auprès de PWC.

1.5 FAITS MARQUANTS

2021 a été une année exceptionnelle. Dans un contexte pandémique difficile, tant la branche accident que maladie ont continué à augmenter le nombre de leurs clients et le volume des primes encaissées. Ainsi, l'assurance indemnités journalières a affiché une forte croissance des primes de +24.5% alors que la branche accident s'est également inscrite à la hausse, mais dans une moindre mesure (+1.6%). Pour cette seconde branche, la masse salariale n'a que peu reculé (-1.3%). C'est un signe que les aides COVID, et notamment les indemnités en cas de réduction des horaires de travail (RHT), ont permis de maintenir bon nombre d'emplois et d'amortir le choc.

La plupart des secteurs d'activité de la clientèle de HOTELA figurent parmi ceux qui ont été le plus atteints par le COVID : hôtellerie-restauration, établissements de soins et institutions pour personnes âgées, ainsi qu'agences de voyages. Une des entités de HOTELA a plus particulièrement été mise à contribution : sa caisse AVS. Pour 1'962 entreprises, HOTELA Caisse de compensation AVS a apporté

l'aide nécessaire au travers du versement des allocations APG COVID versées, soit plus de CHF 40 millions, et ce dès les premiers instants.

Si HOTELA Assurances SA a également versé des prestations pour des cas accident COVID, c'est surtout un plus grand recours aux indemnités journalières qui a été observé, alors que le nombre d'accidents annoncés s'est quelque peu réduit.

Sur le plan financier, on retiendra plus particulièrement :

- un résultat d'exercice positif de CHF 5'132'653 ;
- la poursuite du renforcement des provisions ;
- une performance brute de 5.23% du portefeuille, supérieure au benchmark, qui a notamment permis de maintenir la réserve de fluctuations de valeur sur titres à son objectif.

2. RESULTATS DE L'ENTREPRISE

2.1 RESULTATS TECHNIQUES

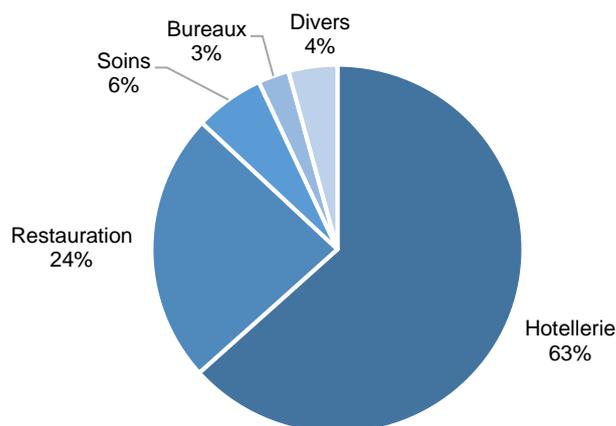
Primes

En 2021, les primes brutes se sont élevées à CHF 31.08 mios contre CHF 29.41 mios en 2020, soit une hausse de 5.7%. Cette dernière résulte de la croissance réalisée par toutes les branches, et plus particulièrement de l'assurance perte de gain maladie selon LCA (+24.5%) avec une partie accident qui s'affiche aussi à la hausse, mais dans une moindre mesure (+1.6%). Le nombre d'entreprises affiliées traduit aussi cette réjouissante évolution : 2'383 (2'240) en assurance-accidents et 607 (474) pour la perte de gain maladie.

Avec un chiffre d'affaires brut de CHF 24.64 mios (CHF 24.24 mios en 2019), les branches accidents constituent la part principale de l'activité de la société. Celles-ci sont réparties entre la LAA avec CHF 24.16 mios (CHF 23.87 mios) et la LAAC avec CHF 0.48 mio (CHF 0.37 mio). Les primes brutes de l'assurance perte de gain maladie selon LCA atteignent désormais plus de 20% (18%) du portefeuille, soit CHF 6.44 mios (CHF 5.17 mios).

La majorité des clients LAA provient du secteur de l'hôtellerie et la restauration, avec respectivement 63.3% (65.3%) et 23.7% (22.7%) des primes, soit un cumul de 87.0% (88.0%). La répartition du portefeuille selon l'activité est décrite ci-après.

Primes LAA 2021 par secteur d'activité



Prestations, sinistres et provisions

La charge des sinistres s'inscrit à la baisse, passant de CHF 18.93 mios à CHF 17.28 mios. Ce bilan diffère cependant par branche. Alors que les indemnités journalières sont en hausse, les prestations LAA ont reculé. Toutes deux reflètent bien la particularité de la période COVID, marquée par une baisse de l'activité, et par conséquent des accidents professionnels (6'488 cas d'accident annoncés contre 6'635), mais aussi d'un recours plus fort aux indemnités journalières (+15.7% de jours d'incapacité). Il est à relever que des frais de traitement et des indemnités journalières LAA ont été payés au titre de maladie professionnelle liée aux COVID, mais dans une part qui reste faible. Durant l'exercice, trois (deux) nouvelles rentes ont été fixées. Au 31 décembre 2021, 15 rentes sont versées pour des sinistres survenus entre 2010 et 2019, 12 suite à des cas d'invalidité et 3 suite à des cas de décès.

Les réserves et provisions techniques brutes ont progressé de CHF 3.50 mios (CHF 5.11 mios net) contre CHF 5.73 mios l'année précédente. Elles atteignent les objectifs élevés qui leur ont été fixés.

Corollaire d'une hausse du montant distribué comme participation aux bénéficiaires pour l'indemnité journalière, la provision dédiée a été renforcée. Cette redistribution a été étendue à la branche accident à partir du 1^{er} janvier 2022.

Avec une sinistralité en baisse, le Combined ratio s'est amélioré en 2021, passant de 109.5 à 91.3

La sinistralité en recul, en plus particulièrement celle de la branche accident explique ce mouvement qui voit le ratio de sinistralité fondre. Le ratio de frais se péjore quelques peu, notamment en raison des investissements informatiques consentis.

Frais d'acquisition et de gestion

Les frais d'acquisition et de gestion ont enregistré une hausse de 3.8% en raison d'un volume de courtage plus élevé et du renforcement du système d'information, dont la Business Intelligence, pour atteindre CHF 5.90 mios (CHF 5.69 mios). Cette évolution est toutefois demeurée inférieure à celle des primes.

2.2 RESULTATS FINANCIERS

En 2021, la performance brute du fonds s'est élevée à 5.23%. Elle a atteint un niveau supérieur à son benchmark (4.83%).

Dans un contexte de taux d'intérêt encore bas, les classes d'actifs risqués ont réalisé une performance positive, avec pour champions les actions étrangères (+25.62%), suivies des actions suisses (+23.39%) et de l'immobilier suisse (+7.04%) qui s'est révélé solide. Sans surprise, les diverses classes obligataires ont toutes affiché des résultats négatifs, à l'exception des obligations liées à l'inflation mais non contenue dans le portefeuille.

La surperformance par rapport au benchmark provient principalement du choix de certaines positions (+0.28%), dont le fonds passif UBS en dette émergente qui dépasse largement son indice. L'allocation tactique y contribue aussi, mais dans une moindre mesure (+0.12%), notamment grâce à la surexposition des actions étrangères.

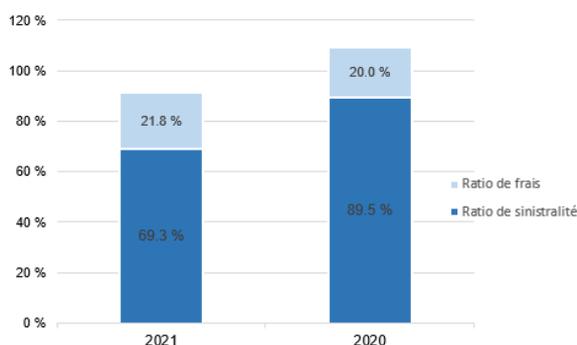
Sur les 24 derniers mois, la volatilité annuelle du fonds s'est élevée à 6.36% contre 6.60% à son benchmark et le ratio de Sharpe à 0.87 contre à 0.84, ce qui se traduit par une rémunération du risque du portefeuille très légèrement supérieure à celle de son benchmark.

Les performances brutes par classe d'actif du portefeuille et de son benchmark sont détaillées dans le tableau ci-après.

Performance 2021 du portefeuille par classe d'actif

	Portefeuille			Benchmark		
	Performance	Pond. m.	Contribution	Performance	Pond. m.	Contribution
Liquidités	-0.42%	7.84%	-0.03%	-0.82%	6.96%	-0.06%
Obligations en CHF	-1.73%	22.97%	-0.42%	-1.82%	24.88%	-0.46%
Obligations en ME gouvernementales hedgées	-3.35%	14.93%	-0.54%	-3.37%	15.91%	-0.55%
Obligations en ME corporate hedgées	-2.16%	6.67%	-0.15%	-1.98%	6.96%	-0.14%
Obligations en ME dette émergente	-2.53%	2.72%	-0.07%	-4.81%	2.98%	-0.15%
Actions suisses	23.39%	8.38%	1.81%	23.38%	8.10%	1.77%
Actions étrangères	25.62%	14.55%	3.39%	25.65%	13.16%	3.09%
Actions marchés émergents	0.05%	3.88%	0.03%	0.46%	4.01%	0.04%
Immobilier suisse	7.04%	18.08%	1.23%	7.32%	17.05%	1.28%
Total	5.23%	100.00%	5.23%	4.83%	100.00%	4.83%

Combined ratio 2020-2021



Les frais de gestion de fortune (taxes, courtages, Global Custody et conseils financiers) ont reculé de CHF 0.036 mio. Les conseils et frais du Global Custody sont demeurés quasi identiques alors que les frais de gestion reculent, tout comme les taxes et courtages, ces derniers reflétant une activité de rebalancement moindre qu'en 2021.

Charges de placement, KCHF

	2021	2020
Taxes et courtages sur obligations en CHF		0.00
Taxes et courtages sur obligations étrangères	3.88	24.89
Taxes et courtages sur actions suisses		0.00
Taxes et courtages sur actions étrangères	0.00	10.55
Taxes et courtages sur immobilier	0.43	0.00
Frais Global Custody	21.85	21.62
Frais de gestion de fortune	66.54	71.41
Total	92.69	128.46

Le bon résultat financier de l'année a permis de maintenir la réserve de fluctuation de valeurs sur titres à son objectif de 17% des placements par une attribution de CHF 1.88 mio. Elle se monte à CHF 18.59 mios au 31.12.2021.

Le bénéfice de l'exercice, après impôts, s'est élevé à CHF 5'132'653 (CHF 539'393 en 2019).

2.3 AUTRES CHARGES ET PRODUITS NOTABLES

Aucune observation particulière.

3. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES

3.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

Le Conseil d'administration est l'organe qui définit la stratégie de la société et assure le suivi de sa mise en œuvre. Il exerce la haute direction, adopte le budget annuel, détermine la politique de gestion des risques, les principes de la gestion de fortune, de réassurance ou encore des conditions d'assurance. En 2021, il a organisé une séance par visio-conférence puis s'est réuni à deux reprises en présentiel. Le Comité de révision s'est quant à lui réuni à trois occasions, dont également une par visioconférence.

Le Conseil d'administration se compose des membres suivants :

Dr. Jürg Domenig	Président
Bernard Grobéty	Vice-Président ⁽¹⁾
Dr. Daniel Diserens	Membre
Alain Flückiger	Membre
Dr. Dieter Keller	Membre ⁽¹⁾
Urs Masshardt	Membre

⁽¹⁾ Représentant de la société au sein du Comité de révision commun aux institutions HOTELA.

La Direction de HOTELA est constituée des membres suivants :

Dr. Michael Bolt	Directeur général
Patrick Métral	Directeur Finances, remplaçant du Directeur général
Sébastien de Allegri	Directeur Assurances
Carole Gex-Collet	Directrice Affaires juridiques
Tiago Joaquim	Directeur Client Services & Processes
Silvana Tomasino	Directrice Vente & Marketing
Nicolas Voélin	Directeur Transformation & Technology

3.2 GESTION DES RISQUES

3.2.1 DESCRIPTION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE, MÉTHODE ET PROCESSUS

Le Système de contrôle interne de la société consiste en des mesures et contrôles mis sur pied dans l'ensemble de la société afin de respecter les lignes directrices, règlements et obligations légales visant à mitiger les risques qui pourraient être causés par des collaborateurs ou des tiers.

Il a pour but :

- d'assurer la fonctionnalité et l'économicité des processus ;
- de s'assurer de l'exactitude des données ;
- de sécuriser la fortune ;
- d'assurer le respect des prescriptions internes et des obligations légales.

Ses principes fondamentaux sont la transparence, le principe des quatre yeux, la séparation des fonctions et l'information appropriée.

Le Système de contrôle interne repose sur deux piliers : la documentation des processus et une approche transversale. Ces deux approches, axées sur les risques, se complètent et n'entraînent pas de doublons.

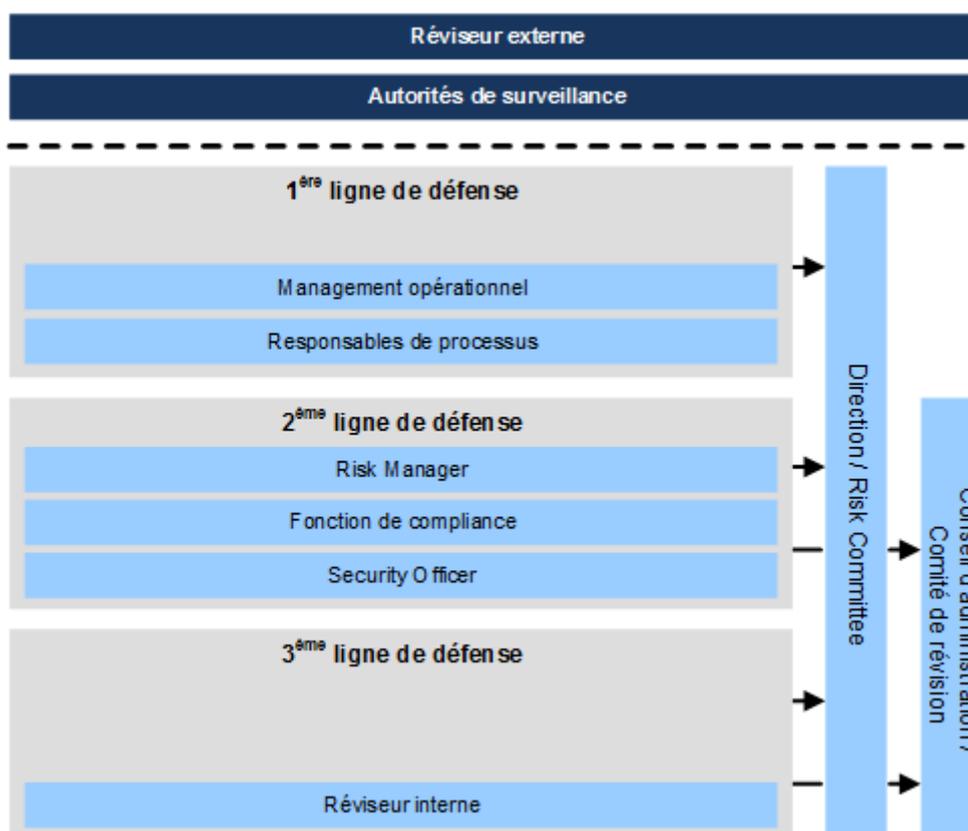
L'approche via les processus constitue le pilier le plus important. Pour ce faire, une cartographie des processus a été établie, avec un découpage en trois catégories des principales activités de l'entreprise : les processus-clés (par exemple placements, prestations, tarification, clients), les processus de soutien

(par exemple budget) et les processus de management (p. ex. ressources humaines, Risk Management).

Pour l'approche transversale, certaines activités s'étendent à toute l'entreprise et concernent de manière très similaire plusieurs domaines, dont la gestion des événements et l'informatique.

3.2.2 FONCTIONS

L'organisation du SCI repose sur trois lignes de défense illustrées ci-dessous.



1^{ère} ligne de défense

Le management opérationnel et les responsables de processus constituent la première ligne de défense. Ils s'assurent que les processus soient conformes à la législation et directives, mitigeant ainsi les risques de leur activité.

2^{ème} ligne de défense

Le Risk Manager s'assure que les principaux risques et les contrôles y relatifs sont identifiés, évalués, documentés et mis à jour. Il joue un rôle actif dans le reporting et porte notamment les responsabilités suivantes :

- établissement et mise à jour de la matrice risques-contrôles, et implémentation des plans d'actions nécessaires à mitiger les risques ;
- évaluation des contrôles clés ;
- établissement du Risk Report annuel à l'attention du Conseil d'administration.

La Fonction Compliance est outsourcée auprès d'un prestataire externe à l'entreprise depuis 2020. Son organisation s'articule de la manière suivante : le Directeur général est responsable de la Fonction, le service juridique est chargé de surveiller la bonne exécution du mandat confié au prestataire externe, lequel effectue les contrôles de la Fonction Compliance. Parmi les tâches de cette dernière figurent des contrôles trimestriels, dont les rapports sont distribués au Directeur général et aux collaborateurs

concernés. Le Compliance Assessment, son rapport annuel, fait partie intégrante du Risk Report. Une fois par année, la fonction Compliance est invitée au Conseil d'administration.

Le Security Officer couvre les risques par des activités de contrôle régulier dans les six catégories suivantes : Disaster Recovery, gestion des accès (physiques et logiques), gestion des changements, gestion des incidents, gestion des vulnérabilités et test d'intrusion.

3^{ème} ligne de défense

Le réviseur interne agit selon le mandat que lui a donné le Conseil d'administration. Il établit pour ce dernier un rapport annuel. Afin que son indépendance soit assurée, le réviseur interne est, dans le cadre de cette fonction, directement rattaché au Conseil d'administration. Cette fonction est actuellement assurée par Prateo SA, une entreprise tierce à HOTELA.

3.2.3 PRINCIPALES MODIFICATIONS DANS LA GESTION DES RISQUES

L'exercice 2021 s'est caractérisé par la consolidation des pratiques de gestion des risques, qu'il s'agisse des contrôles clés ou du système de reporting concernant les contrôles clés du système d'information.

4. PROFIL DE RISQUE

Tous les risques sont identifiés et répertoriés dans une matrice. Les risques importants, sont décrits ci-dessous.

4.1 RISQUES D'ASSURANCE

Dans le SST 2022 (établi sur la base de l'exercice 2021), le risque d'assurance est évalué à CHF 12.82 mios (2021 : CHF 12.89 mios). Voir chiffre 7.2.

4.1.1 TARIFICATION

La tarification des différents portefeuilles (LAA, LAAC et IDJ-LCA) est analysée annuellement et celle des assurances complémentaires périodiquement. Considérée comme élément stratégique de la politique d'entreprise, la politique tarifaire est déterminée par le Conseil d'administration.

Le tarif de l'assurance-accidents est soumis annuellement à l'OFSP pour approbation. Le tarif des produits individuels de l'assurance perte de gain maladie selon LCA est quant à lui validé par la FINMA. L'analyse de l'adéquation du tarif est menée avec le soutien de l'actuaire responsable.

HOTELA Assurances SA porte une grande attention à la tarification car elle se doit de demeurer compétitive, mais aussi être en adéquation avec la sinistralité. A cet effet, la rentabilité de chaque contrat est examinée chaque année et donne lieu, si nécessaire, à des adaptations établies selon des règles prédéfinies. Les modifications peuvent être à la hausse, mais également à la baisse. En 2021, la grille tarifaire est demeurée inchangée par rapport à l'année précédente. Alors qu'une participation aux excédents est distribuée pour la seconde année, il a été décidé d'en faire également bénéficier les assurés en LAAC dès 2022.

4.1.2 PROVISIONNEMENT

Pour atténuer les risques d'un provisionnement insuffisant, les méthodes et objectifs de provisionnement sont fixés dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration. Les provisions techniques sont calculées par l'actuaire interne pour être ensuite validées par l'actuaire responsable.

En matière assurantielle, une distinction est faite entre les provisions techniques nécessaires et les provisions pour fluctuations. Les premières correspondent à une estimation des paiements et frais à supporter pour tous les sinistres et engagements pris. Les secondes servent à compenser les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires ainsi que les fluctuations des dépenses pour sinistres. Signe de la bonne santé de l'entreprise, les hauts objectifs fixés pour ces provisions ont été maintenus lors de l'exercice.

Assurance-accidents

L'assurance-accidents et les assurances complémentaires LAAC disposent d'un traité de réassurance en excédent de sinistre par tête et d'un traité par événement couvrant tous les types de prestations. Les deux traités sont tous deux couverts par un pool de trois réassureurs. Ce programme soutient les objectifs suivants :

- réduction de l'exposition aux risques des sinistres les plus coûteux ;
- élimination de l'exposition au risque d'un événement extrême ;
- simplification de la couverture avec une couverture unique pour toutes les prestations.

Assurance-maladie

La société a conclu un contrat en excédent du sinistre par tête pour les assurances perte de gain maladie avec un réassureur.

Les réassureurs doivent afficher une notation supérieure à A (S&P) afin de limiter les risques de défaut. Riche de l'expérience acquise, l'entreprise opère en direct depuis 2020 la sélection des réassureurs.

4.2 RISQUES DE MARCHÉ

La gestion du portefeuille est majoritairement passive avec pour but la réplique des indices choisis. Seule une part de l'immobilier coté (10.8% de la classe) est gérée de manière active avec la détention d'un fonds immobilier suisse, soit 1.9% du total du portefeuille. La part dominante de gestion passive répond au souci de minimiser les risques de réplique et de liquidité.

Les investissements effectués dans des fonds visant la réplique de leur indice assurent ainsi une large diversification, tant géographique que sectorielle.

Pour les obligations en monnaies étrangères, la distinction a été faite entre les obligations gouvernementales, les obligations d'entreprise (corporates) ou encore la dette émergente. Si les obligations corporates sont moins sensibles aux taux d'intérêt, elles peuvent offrir un meilleur rendement mais sont plus fortement corrélées aux actions que les obligations gouvernementales, et le risque de crédit (en cas de faillite) existe. Enfin, la dette émergente permet d'investir dans des marchés autres que ceux des pays développés, avec une majorité de titres gouvernementaux ou de collectivités de droit public (env. 72%). Sa volatilité est cependant plus élevée que celle des autres classes obligataires du portefeuille.

En 2014, HOTELA Assurances SA a procédé à une optimisation de son allocation d'actifs avec le soutien de son conseiller financier qui en a réalisé l'étude. Fin 2021, une étude ALM (Asset and Liability Management) a été lancée avec le nouveau conseiller financier externe. Ses résultats seront validés en 2022 par le Conseil d'administration.

Dans le SST 2022, le risque de marché est évalué à CHF 13.94 mios (2021 : CHF 13.33 mios). Voir chiffre 7.2.

4.3 RISQUES DE CREDIT

Les comptes affectés à la fortune liée sont déposés auprès de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) et du Credit Suisse, alors que les placements le sont auprès du Credit Suisse qui officie en tant que Global Custody. La BCV affiche un rating Aa2 chez Moody's (02.11.2021) et Credit Suisse (Schweiz) AG un rating de A- chez Fitch (23.09.2021).

Dans le SST 2022, le risque de crédit est évalué à CHF 2.06 mios (2021 : CHF 1.72 mio).

4.4 RISQUES DE CHANGE

Les passifs étant libellés en CHF, l'exposition à d'autres monnaies pour les actifs entraîne une augmentation du capital cible selon SST. La part du portefeuille libellé en monnaies étrangères non couvertes se monte à 16.0% du portefeuille au 31 décembre 2021, pour un objectif fixé à 19%.

4.5 RISQUES OPERATIONNELS

4.5.1 FRAUDE INTERNE ET EXTERNE

Le système de contrôle de la gestion opérationnelle se fonde sur trois niveaux successifs.

Le premier niveau de contrôle s'effectue par les gestionnaires qui disposent d'une autonomie relative pour gérer leurs propres cas d'assurances et d'une compétence de paiement limitée. Ils doivent se conformer aux lois, règlements et directives internes, ces dernières étant régulièrement mises à jour sur la base du partage d'expériences entre collaborateurs.

Le deuxième niveau de contrôle s'effectue par le personnel de l'encadrement qui dispose d'une compétence de paiement plus élevée que le gestionnaire. Les niveaux de compétences de paiement sont ainsi échelonnés jusqu'à la fonction de Directeur général.

Enfin, le troisième niveau s'effectue par un collaborateur spécialiste qui dispose d'une grande expertise et qui procède à des contrôles à l'aide du système informatique et par échantillonnage. Le recours à cette méthode a par ailleurs permis d'améliorer la qualité des prestations, souci constant de la société.

Afin de minimiser ce risque, des contrôles de sécurité sont systématiquement réalisés et un aide-mémoire a été mis à disposition des collaborateurs concernés afin de renforcer ces contrôles.

4.5.2 IT - BUSINESS CONTINUITY MANAGEMENT (BCM)

En concertation avec la FINMA, l'ASA a édicté une autoréglementation en matière de BCM définissant des standards que les compagnies d'assurances doivent respecter. Ils incluent une analyse d'impact sur les activités (BIA), une stratégie de continuité des activités, la mise en œuvre des plans de continuité d'activité, la planification des exercices et tests et une organisation concernant la continuité des activités.

Une nouvelle politique de continuité des activités ainsi qu'un programme de mise en œuvre ont été établis en 2021 dans le cadre d'un projet dédié BCMS, réalisé avec le soutien d'une entreprise externe spécialisée. Ce projet se poursuivra en 2022.

4.5.3 CONFORMITÉ ET ASPECTS LÉGAUX

Au cours de l'exercice 2021, l'intégrité et la loyauté des responsables de l'entreprise et des personnes actives au niveau du placement de la fortune ont été examinées par le service juridique au travers des déclarations complétées au sujet de l'exercice 2020. Aucun manquement ni conflit d'intérêts n'a été relevé.

Les activités de la Fonction Compliance, principalement réalisées par le partenaire externe Compliance Group AG, se sont également déclinées comme suit au cours de l'exercice 2021 :

- Compliance Risk Assessment ;
- veille des développements légaux, notamment relatifs à la surveillance, aux marchés financiers, à la protection des données ainsi qu'à la révision du droit de la société anonyme ;
- contrôles par sondage opérés trimestriellement et alternativement en matière de respect des normes légales, prudentielles et internes concernant les directives de placements, les règlements d'organisation et de la direction, la protection des données, la collaboration avec les courtiers et la documentation y relative ainsi que les conflits d'intérêts ;
- formation sur les conflits d'intérêts et la protection des données pour tous les collaborateurs ;
- mise à jour de règlements internes.

Les contrôles réalisés ainsi que le Risk Assessment ont donné lieu à diverses recommandations de faible importance, dont le suivi est d'ores et déjà liquidé ou, pour quelques rares cas, en cours de l'être.

4.6 RISQUES LES PLUS IMPORTANTS

4.6.1 RISQUE DE PLACEMENTS

Les placements de HOTELA Assurances SA se montent au 31 décembre 2021 à CHF 109.37 mios, soit un montant supérieur au triple du chiffre d'affaires annuel. Les performances des placements influencent ainsi considérablement les résultats d'exercice de HOTELA Assurances SA.

Avec une attribution de CHF 1.88 mio lors de l'exercice, la réserve de fluctuations de valeur sur titres, basée sur la Value-at-Risk à 99.5%, a pu être totalement constituée et atteindre son objectif de 17.0% des placements. Elle se monte ainsi au 31 décembre 2021 à CHF 18.59 mios. En d'autres termes, sur une année, la probabilité d'enregistrer une perte supérieure à ce montant est de 0.5%.

4.6.2 RISQUE DE PERSONNEL-CLÉ

Au vu de la taille de HOTELA Assurances SA, le départ simultané de plusieurs personnes occupant des postes-clé poserait des difficultés pour ses activités opérationnelles.

Le partage des connaissances spécifiques, les répertoires centralisés par direction auxquels ont accès les collaborateurs et la documentation des processus permettent la réduction de ce risque.

En 2021, le turnover net du personnel de HOTELA s'est monté à 7.6% contre 6.4% l'année précédente, un niveau bas pour la branche d'activité.

4.6.3 RISQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION

Au vu du recours permanent aux outils informatiques dans l'activité opérationnelle de HOTELA Assurances SA, une interruption du système d'information pourrait fortement compromettre l'activité. Parmi les principales causes identifiées, une panne de système ou un piratage seraient les plus néfastes.

L'élaboration d'un Disaster Recovery plan ainsi que d'un système de Business Continuity Management (BCMS) ont permis de réduire ce risque.

Pour les contrôles clés suivants du système d'information, des processus les détaillent et leur suivi est documenté :

- Disaster Recovery : test de la remise en état des applications avec une perte minimale d'information ;
- gestion des accès physiques et logiques ;
- gestion des vulnérabilités pour chaque application ;
- test d'intrusion : identification des faiblesses face aux intrusions externes, avec le soutien d'une entreprise spécialisée ;
- gestion des sauvegardes : garantie de l'intégrité des données sauvegardées.

4.6.4 RISQUE DE SINISTRE IMPORTANT

Dans le cadre de l'activité de l'assurance-accidents, les coûts assurés d'un sinistre individuel peuvent s'élever à des sommes très importantes. Lors d'un événement catastrophique, tel qu'un accident de train ou une rupture de barrage, le nombre de victimes et le montant des prestations assurées pourraient être extrêmement élevés et mettre en péril la capacité financière de la société. Dans le programme de réassurance, une attention toute particulière a été portée à cette catégorie de risque. Les deux couvertures de réassurance ont pour objectif de mitiger les risques individuels et collectifs de sinistre important. Le programme est constitué :

- d'une couverture « excédent de sinistre par tête » LAA/LCA, avec une rétention (franchise) à CHF 1.5 mio pour un montant couvert jusqu'à CHF 5 mios ;
- d'une couverture « excédent de sinistre par événement » LAA/LCA, avec une rétention à CHF 5 mios pour un montant couvert jusqu'à CHF 50 mios.

En ce qui concerne la branche maladie, le risque d'un sinistre important est moins élevé que pour la branche accidents. Cependant, une couverture a également été conclue afin de réduire l'impact des sinistres les plus coûteux. Le programme comprend :

- une couverture « excédent de sinistre par tête » IDJ/LCA, avec une rétention (franchise) à CHF 0.3 mio pour un montant couvert jusqu'à CHF 2 mios ;

Enfin, on relèvera que les prestations font l'objet d'un suivi mensuel, ce qui permet de déceler, le cas échéant, toute évolution à la hausse des prestations.

4.6.5 RISQUE CONCURRENTIEL

Afin de rester compétitif, les tarifs sont examinés lors de leur renouvellement sous l'angle de leur sinistralité. Les tarifs par catégorie de risque sont quant à eux examinés et validés chaque année par le Conseil d'administration. Le flux net de clients enregistrés en 2021 laisse à penser que la tarification de la société est adéquate.

HOTELA propose l'ensemble des assurances sociales par un seul point d'entrée, ainsi que la gestion des salaires, ce qui la rend attrayante. Son attractivité repose également sur la qualité des services offerts aux clients, en particulier par des simplifications administratives. HOTELA y accorde une attention toute particulière.

4.7 CONCENTRATION DE RISQUES

Actifs

Les actifs sont principalement composés des liquidités et des placements qui en constituent le 94.5%. Les liquidités sont réparties auprès de deux banques jouissant d'une note de crédit de bonne qualité. Voir chiffre 4.3.

Plusieurs classes d'actifs, toutes investies dans des fonds et couvrant diverses zones géographiques, constituent un gage d'une bonne diversification des risques.

Engagements

Il n'y a pas de concentration dans les engagements d'assurance auprès d'un client particulier, sinon celle résultant du fait que la société couvre majoritairement des prestations accidents et perte de gain maladie d'un secteur économique spécifique, à savoir celui de l'hôtellerie et de la restauration dont les

primes représentent respectivement 63% et 24% du portefeuille. L'élargissement de HOTELA Caisse AVS à deux associations fondatrices supplémentaires, l'Association Spitex privée Suisse (ASPS) et Swissinterpro, se traduira par l'arrivée dans le portefeuille d'entreprises d'autres secteurs, ce qui permettra de réduire l'exposition à l'hôtellerie et la restauration.

Description de la gestion de la concentration des risques

C'est à l'organe garant de la gestion des risques opérationnels qu'incombe la tâche de s'assurer du contrôle périodique des concentrations de risques par le biais du Système de Contrôle Interne (SCI).

En ce qui concerne la concentration des risques de placement, le recours systématique à des fonds de placements de gestionnaires diversifiés, une gestion indicielle, le contrôle ainsi que l'analyse périodique du respect des marges de fluctuations par la Direction et la Commission des placements minimisent ce risque.

4.8 ORSA

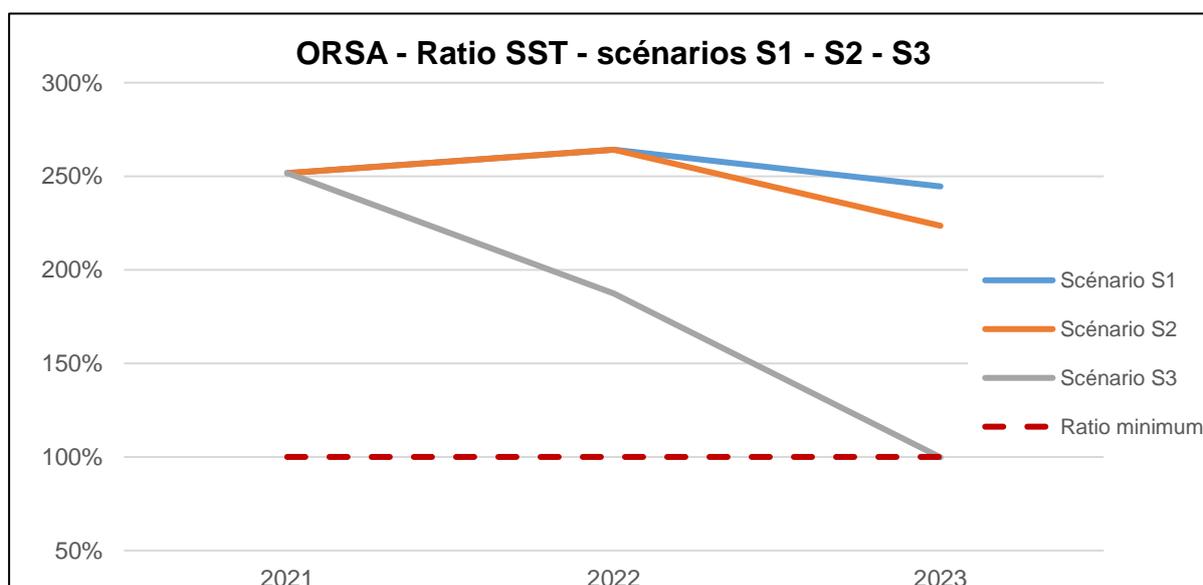
Afin de répondre aux exigences prudentielles, la société procède au moins une fois par année à une évaluation prospective interne des risques et de la solvabilité. Pour ce faire, elle établit un rapport ORSA (*Own Risk and Solvency Assessment*) dont la FINMA précise les détails dans sa Circulaire 2016/3. Ce rapport fait partie intégrante du Risk Report annuel. Les résultats sont successivement présentés au Comité de révision puis au Conseil d'administration qui peuvent examiner la nécessité d'introduction de nouvelles mesures de réduction du risque.

Le rapport ORSA 2021 s'est attaché à recalculer la solvabilité d'HOTELA Assurances SA, et plus particulièrement son ratio SST avec trois scénarios différents :

- un scénario (S1) qui sert d'hypothèse de base et projette sur deux ans les résultats du SST 2021. Il est considéré comme le plus probable ;
- un scénario (S2) qui évalue l'impact d'une dégradation projetée de la sinistralité de 20% pour les deux années consécutives 2022 et 2023, en sus des hypothèses du SST ;
- un scénario (S3) qui amplifie la baisse des marchés pour faire plonger le ratio SST en-dessous de 100% en 2022, soit une performance négative consécutive de -21% en 2021 et 2022.

Résultats

Si dans le « scénario de base » S1, le ratio demeure à un niveau très élevé, proche de 240%. Les scénarios avec un facteur de stress sur les engagements (S2), respectivement sur les actifs (S3), ont un impact plus marqué sur les résultats du SST. Les résultats agrégés des trois scénarios sur le ratio SST sont présentés dans le graphique ci-dessous :



Pour rappel, le ratio SST est le ratio *Valeur du capital disponible / Capital cible*, sans prise en compte de la marge sur la valeur de marché (voir chiffre 7.4). Un ratio inférieur à 100% indique une solvabilité insuffisante et nécessite la prise de mesures afin de rétablir un ratio supérieur à 100%¹.

Dans les scénarios 1 et 2, le ratio SST demeure largement supérieur à 100%. Ce n'est qu'en cas de chute prolongée et extrêmement marquée des marchés (à savoir un effondrement entraînant une dépréciation de 38.6% de la fortune en deux ans) que la solvabilité de la société serait insuffisante.

En termes de solvabilité, HOTELA Assurances SA est par conséquent à même de bien supporter les chocs selon les scénarios décrits. Dès lors, il n'est pas jugé nécessaire d'introduire de nouvelles mesures de réduction du risque.

¹ Circulaire FINMA 2017/3 – cm 198 ss

5. EVALUATION

5.1.1 VALEUR DES ACTIFS

Au 31 décembre 2021, la valeur des actifs de la société s'est élevée à CHF 115.70 mios. Ces actifs sont constitués :

- des placements (liquidité non comprise) à hauteur de CHF 99.83 mios ;
- de la liquidité, soit CHF 9.53 mios. Celle-ci est constituée de deux comptes auprès de la BCV, le premier étant le compte propre de la société (CHF 1.48 mio), et le second le compte centralisé des entités HOTELA (CHF 6.25 mios), tous deux servant à la gestion opérationnelle. La liquidité déposée auprès du Global Custody est celle liée aux placements (CHF 1.80 mio).

La structure du portefeuille et les liquidités, ainsi que les marges de fluctuations de sa stratégie, sont détaillées ci-dessous :

Structure du portefeuille et marges de fluctuations par classe d'actif au 31.12.2021

	Portefeuille	Stratégie / Benchmark	Pondération relative	Marges de fluctuations minimales	Marges de fluctuations maximales
Liquidités	8.71%	7.00%	+1.71%	4.00%	15.00%
en mio CHF	9.53	7.66	+1.87		
Obligations en CHF	23.44%	25%	-1.56%	19.00%	31.00%
en mio CHF	25.64	27.34	-1.70		
Obligations ME govern. hedgées	14.00%	16.00%	-2.00%	12.00%	20.00%
en mio CHF	15.32	17.50	-2.18		
Obligations ME corporate hedgées	6.63%	7.00%	-0.37%	5.00%	9.00%
en mio CHF	7.25	7.66	-0.40		
Obligations ME dettes émergentes	2.53%	3.00%	-0.47%	1.00%	5.00%
en mio CHF	2.76	3.28	-0.52		
Actions suisses	8.76%	8.00%	+0.76%	6.00%	10.00%
en mio CHF	9.58	8.75	+0.83		
Actions étrangères	14.84%	13.00%	+1.84%	10.00%	16.00%
en mio CHF	16.23	14.22	+2.01		
Actions marchés émergents	3.46%	4.00%	-0.54%	2.50%	5.50%
en mio CHF	3.78	4.37	-0.59		
Immobilier suisse	17.62%	17.00%	+0.62%	13.00%	21.00%
en mio CHF	19.27	18.59	+0.68		
Total	100.00%	100.00%			
en mio CHF	109.37	109.37			

- des créances nées d'opérations d'assurance de CHF 4.09 mios réparties entre des débiteurs affiliés (CHF 0.94 mio) et HOTELA Caisse de compensation AVS (CHF 3.15 mios) qui encaisse les primes pour la société ainsi que pour trois autres entités HOTELA ;
- d'autres créances de CHF 0.56 mio correspondant à l'impôt anticipé sur les produits des titres ;
- de comptes de régularisation actif CHF 1.69 mio, essentiellement composé de créances envers les réassureurs.

L'ensemble de l'actif du bilan a été appréhendé selon la valeur de marché. La différence entre l'évaluation à la valeur de marché des actifs à des fins de solvabilité (CHF 118.53 mios et celle figurant dans les comptes (CHF 115.70 mios) provient de :

- la prise en compte de la réassurance dans les actifs pour le SST, soit CHF 3.39 mios ;
- la non-prise en compte de l'impôt anticipé dans le bilan SST, soit CHF - 0.56 mio.

5.1.2 VALEUR PROCHE DU MARCHÉ DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS D'ASSURANCE

Pour le rapport d'activité, les provisions sont calculées de la manière suivante :

- Pour la branche *Accidents*, les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon la méthode « Chain-Ladder » appliquée sur les montants de sinistres par année de paiement et année de survenance pour les prestations relevant de la LAA, à l'exception du sinistre 134'205 qui est provisionné individuellement. Les assurances complémentaires à la LAA sont quant à elles provisionnées selon une estimation au cas par cas renforcée d'une provision pour IBNR.

Les provisions pour frais de gestion des sinistres en suspens sont calculées selon la méthode de « New York ».

Les réserves mathématiques pour les rentes fixées et pour les rentes attendues ont été calculées selon les normes comptables, soit le manuel de capitalisation des rentes LAA valable dès 2020. Ces normes utilisent un taux de capitalisation de 1.5% pour toutes les rentes.

Les provisions destinées aux allocations de renchérissement se montent à l'engagement de la société envers l'association pour la garantie des rentes futures.

- Pour la branche *Maladie*, les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon la méthode « Chain-Ladder » appliquée sur les montants de sinistres par année de paiement et année de survenance.

Pour le calcul des engagements d'assurance à des fins de solvabilité :

Les provisions sont décomposées selon les flux de paiements futurs et escomptées sur la base des taux d'intérêts sans risque.

La valeur estimative « best estimate » brute des engagements d'assurance se monte à CHF 43.259 mios.

Évaluation des provisions pour le rapport d'activité et pour le calcul de la solvabilité

Provisions	Rapport d'activité	Calcul de la solvabilité
Provisions pour sinistres en cours	Les provisions ne sont pas escomptées.	Les provisions sont escomptées avec la courbe des taux d'intérêt sans risque.
Provisions de sécurité et pour fluctuations	Les provisions sont constituées selon le formulaire D et le règlement relatif à la constitution des provisions	Les provisions ne sont pas considérées dans le calcul des engagements pour la solvabilité.
Provisions pour participation aux excédents prévues contractuellement	Les provisions ne sont pas escomptées.	Les provisions sont considérées selon leur valeur comptable,
Provisions techniques pour rentes	Les provisions sont escomptées selon les normes comptables en vigueur avec un taux de 1.50%.	Les provisions sont escomptées avec la courbe des taux d'intérêt sans risque.

5.1.3 MARGE SUR VALEUR DE MARCHÉ

La marge sur valeur de marché se monte à CHF 5.22 mios et est basée sur un coût du capital évalué à 6% au-dessus du taux sans risque.

5.1.4 VALEUR PROCHE DU MARCHÉ DES AUTRES ENGAGEMENTS

Les autres engagements, à hauteur de CHF 3.03 mios, regroupent des primes de réassurance, une créance envers HOTELA Caisse maladie ainsi que des passifs de régularisation. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

6. GESTION DU CAPITAL

6.1 PLANIFICATION DU CAPITAL

HOTELA Assurances SA dispose d'une politique de planification du capital qui a pour but de garantir une sécurité financière élevée et des primes attrayantes à ses clients. Des objectifs ambitieux de constitution de réserves et provisions ont été fixés, tant pour les réserves techniques que pour la réserve de fluctuation de valeurs sur titres. Ces objectifs sont aujourd'hui atteints. Les réserves légales ont aussi été complétées jusqu'au niveau fixé. Dès lors, sous condition de résultat d'exercice positif, la distribution d'un dividende peut être envisagée.

La société s'assure en tout temps d'une liquidité suffisante pour répondre à ses engagements envers ses assurés.

Enfin, la stratégie des placements résulte d'une étude ALM périodiquement réalisée et validée par le Conseil d'administration. Voir chiffre 4.2.

6.2 STRUCTURE ET CHANGEMENT DU CAPITAL DURANT L'EXERCICE

L'augmentation des fonds propres en 2021 correspond à l'entière attribution du bénéfice à la réserve légale et à la réserve issue du bénéfice.

Fonds propres, mio CHF			
	2021	2020	Différence
Capital-actions	8.10	8.10	0.00
Réserves légales issues du bénéfice	6.10	5.55	0.55
Réserves facultatives issues du bénéfice	5.28	0.70	4.58
Bénéfice reporté	0.15	0.16	-0.01
Bénéfice de l'exercice	5.13	0.54	4.59
Total	19.48	14.35	5.13

6.3 DIFFERENCE ENTRE FONDS PROPRES ET CAPITAL PORTEUR DE RISQUE

Les fonds propres s'élèvent au 31 décembre 2021 à CHF 19.48 mios et le capital porteur de risque (CPR) à CHF 69.75 mios. La différence entre ces deux montants (CHF 50.27 mios) provient des éléments détaillés dans le tableau ci-après :

Fonds propres, mio CHF	19.48
Prise en compte des provisions de sécurité et pour fluctuations	+35.13
Prise en compte de la réserve de fluctuation de valeur sur titres	+18.59
Réévaluation des provisions en les escomptant avec la courbe des taux sans risque	-0.40
Non-prise en compte de l'impôt anticipé	-0.56
Prise en compte du dividende versé en 2022	-2.50
Capital porteur de risque	69.75

7. SOLVABILITE

7.1 MODELE DE SOLVABILITE

Le modèle de solvabilité employé est le modèle standard proposé par la FINMA dans le Template SST. Le modèle et ses hypothèses sont décrits dans la documentation mise à disposition par la FINMA.

7.2 CAPITAL CIBLE : COMPOSANTES

Le capital cible a reculé de 4.6% pour atteindre CHF 26.81 mio en 2022. Les composantes ont affiché une certaine stabilité, à l'exception du risque de marché en hausse, mais largement compensé par les effets de diversification, et du résultat d'assurance attendu qui reflète l'attente de sinistres en recul pour 2022.

	Expected shortfall (ES)	
	2022	2021
Capital cible : composantes, mio CHF⁽¹⁾		
Risque technique	12.82	12.89
Risque de marché	13.94	13.33
Risque de crédit	2.06	1.72
Effets de diversification	-7.28	-6.22
Sous-total	21.55	21.72
Montant minimum (Risk Margin)	5.22	5.31
Scénarios	5.12	5.15
Résultat d'assurance attendu	-3.37	-2.52
Résultat financier projeté au-dessus du taux sans risque	-1.71	-1.56
Sous-total Montant minimum et autres effets	5.26	6.38
Total Capital cible	26.81	28.10

(1) Valeurs arrondies

Risque technique

Le risque technique s'inscrit en très légère baisse, principalement en raison du recul des sinistres projetés en 2022.

	Expected shortfall (ES)	
	2022	2021
Risque technique : composantes, mio CHF⁽¹⁾		
Risque lié à la liquidation des provisions établies au 31.12	5.88	5.79
Risque lié à la survenance et provisions des sinistres de l'année	8.90	9.12
Total Risque d'assurance	12.82	12.89

(1) Valeurs arrondies

Risque de marché

A l'exception du risque de spread, inférieur à l'an passé en raison d'une modification de l'origine géographique des obligations, toutes les composantes du risque du marché s'inscrivent à la hausse. Cette évolution résulte d'un portefeuille en croissance.

Risque de marché : composantes, mio CHF⁽¹⁾

	Expected shortfall (ES)	
	2022	2021
Risque de taux	2.89	2.86
Risque de spread	2.78	3.11
Risque de change	8.78	8.64
Risque actions	9.00	7.91
Risque immobilier (suisse)	3.63	3.54
Effet de diversification	-13.12	-12.74
Total Risque de marché	13.94	13.33

(1) Valeurs arrondies

7.3 CAPITAL PORTEUR DE RISQUE : COMPOSANTES

Le capital porteur de risque est composé des actifs (évaluation proche du marché) réduits des engagements actuariels escomptés (best estimate) que sont :

- les provisions pour sinistres en cours ;
- les réserves mathématiques pour rentes,
- la provision destinée aux allocations de renchérissement.

et des autres engagements.

Capital porteur de risque : composantes, mio CHF⁽¹⁾

	2022	2021
Placements	99.83	92.37
Liquidités	9.53	5.98
Autres actifs	9.17	8.85
Total actifs (valeur du marché)	118.53	107.20
Engagements actuariels	-43.26	-42.40
Autres engagements	-3.03	-2.13
Total engagements escomptés (best estimate)	-46.29	-44.53
Dividende	-2.50	0
Total Capital porteur de risque	69.75	62.68

(1) Valeurs arrondies

Grâce à une bonne performance des placements lors de l'exercice 2021, les actifs se sont développés plus fortement que les engagements actuariels qui contiennent quelques sinistres importants. Le capital porteur de risque est porté à CHF 69.75 mios. A relever que la distribution d'un dividende, qui survient pour la première fois, diminue le capital porteur de risque.

7.4 QUOTIENT SST

Le quotient SST est obtenu par la formule suivante :

$$SST = \frac{(\text{Capital porteur de risque} - \text{Marge sur la valeur de marché})}{(\text{Capital cible} - \text{Marge sur la valeur de marché})}$$

Swiss Solvency Test	2022	2021	2020	2019
Quotient SST	298.9%	251.7%	345.5%	338.8%

De 2019 à 2020, la solvabilité selon le quotient SST est demeurée à un niveau très élevé. En 2021, elle a connu un léger repli en raison d'une plus forte hausse du capital cible que du capital porteur de risque issue notamment des modifications de scénarios par la FINMA et des engagements actuariels plus important. En 2022, les excellents résultats financiers du portefeuille ont permis un fort développement du capital porteur de risque (+11.3%), alors que le capital cible s'est inscrit à la baisse (-4.6%). Ces deux effets ont tous deux contribué à améliorer le ratio SST pour le porter à 298.9%, signe de l'excellente santé financière de la société.

ANNEXES

- Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale sur les comptes annuels 2021
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo-non-vie »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »
 - Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

HOTELA Assurances SA

Montreux

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale

sur les comptes annuels 2021

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de HOTELA Assurances SA

Montreux

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de HOTELA Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Martin Schwörer
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Robin Bruttin

Lausanne, le 29 avril 2022

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Bilan au 31.12.2021

en CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Actifs			
Liquidités	1	9'530'972	5'981'829
Placements	2	99'834'310	92'355'236
Créances nées d'opérations d'assurance		4'088'615	3'862'321
Autres créances		558'885	489'116
Comptes de régularisation		1'690'658	530
Total des actifs		115'703'440	102'689'032
Passifs			
Provisions pour sinistres en cours		32'092'312	35'296'690
Provisions techniques pour rentes		21'722'919	17'385'963
Provisions pour participation aux excédents		700'854	495'916
Provisions de sécurité et pour fluctuations		23'475'215	21'308'547
Provisions techniques brutes	c	77'991'300	74'487'116
./. Créance du réassureur		-3'387'073	-4'991'877
Provisions techniques nettes		74'604'227	69'495'239
Réserve de fluctuation de valeurs sur titres		18'590'000	16'715'000
Dettes nées d'opérations d'assurance		1'408'020	1'659'850
Comptes de régularisation		1'605'913	463'225
Autres passifs		12'568	5'660
Fonds étrangers		96'220'729	88'338'974
Capital-actions		8'100'000	8'100'000
Réserves légales issues du bénéfice		6'100'000	5'550'000
Réserves facultatives issues du bénéfice		150'058	160'665
Résultat d'exercice		5'132'653	539'393
Fonds propres	e	19'482'711	14'350'058
Total des passifs		115'703'440	102'689'032

Résultat au 31.12.2021

en CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Primes brutes	3	31'076'182	29'410'687
Primes brutes cédées aux réassureurs		-980'919	-978'437
Produits d'assurance		30'095'263	28'432'250
Charges des sinistres: montants payés bruts	4	-17'280'276	-18'929'027
Charges des sinistres: montants payés, part des réassureurs		1'682'580	1'088
Participation aux excédents		-149'500	-131'079
Variation des provisions techniques pour propre compte		-3'504'184	-8'402'651
Variation des créances des réassureurs		-1'604'804	2'667'909
Charges d'assurance		-20'856'184	-24'793'760
Frais d'acquisition et de gestion	5	-5'899'560	-5'683'855
Autres charges techniques pour propre compte	6	-673'638	-645'690
Autres charges techniques		-6'573'198	-6'329'545
Résultat technique		2'665'881	-2'691'056
Produits des placements		5'311'897	4'456'619
Charges financières et frais de gestion des placements		-92'695	-128'463
Variation de la réserve de fluctuation de valeurs sur titres		-1'875'000	-1'040'000
Résultat des placements	g	3'344'202	3'288'156
Résultat opérationnel		6'010'083	597'101
Impôts directs		-877'431	-57'708
Résultat d'exercice		5'132'653	539'393

Annexes aux comptes annuels

Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b) ainsi que selon les prescriptions de l'Ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances (OS-FINMA). Les principaux postes du bilan sont comptabilisés comme suit.

Placements et réserve de fluctuation de valeur.

L'évaluation des titres se fait aux valeurs du marché à la date du bilan. Une provision pour fluctuations de valeurs sur titres est comptabilisée. La méthode de calcul de cette réserve est basée sur la "valeur à risque" à 99.5 % (VaR = value at risk). L'objectif de cette réserve s'élève à 17% du total des liquidités et des placements, soit CHF 18'592'098 au 31.12.2021.

Créances nées d'opérations d'assurance

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. En cas de besoin, une provision pour débiteurs douteux est constituée. Les postes-ouverts débiteurs (affiliés) sont traités globalement par HOTELA Caisse de compensation AVS pour l'ensemble des institutions sociales hormis la LPP.

Provisions techniques

Provisions pour sinistres en cours

Les provisions pour sinistres en cours sont constituées pour couvrir les dépenses futures pour des accidents survenus avant la clôture. Elles se composent de :

- **Provision pour sinistres en suspens au jour de référence et provision pour les sinistres survenus mais pas encore annoncés au jour de référence** : Ces provisions ont pour but de couvrir les paiements à effectuer et les frais à prévoir après le jour de référence pour tous les sinistres survenus avant cette date (IBNR). Cette provision est calculée selon la méthode de Chain Ladder appliquée sur les triangles de liquidation qui sont construits pour chacune des branches d'assurances concernées.
- **Provision pour frais de gestion des sinistres en suspens** : Les provisions pour frais de traitement des sinistres sont une estimation non-biaisée de l'espérance mathématique des frais de règlement des sinistres dus après cette date pour des sinistres survenus avant cette date. La provision est calculée selon la méthode de « New-York ».
- **Provision pour réserves mathématiques pour les rentes dont le droit n'a pas été accordé au jour de référence** : La provision a pour but de couvrir les paiements futurs des rentes. Elle est calculée pour tous les cas susceptibles de déboucher sur une rente selon les normes comptables (ou bases actuarielles) fixées par le Département fédéral de l'intérieur.
- **Provision pour autres prestations de longue durée** : Elle a pour but de couvrir les paiements pour des prestations de longue durée autres que les rentes (indemnités pour atteinte à l'intégrité corporelle, indemnité en capital, indemnité pour occupation, moyen auxiliaires).
- **Provision pour rentes et prestations de longue durée pour sinistres survenus mais pas encore annoncés au jour de référence** : La provision est calculée en renforcement de la provision pour réserves mathématiques pour les rentes dont le droit n'a pas été accordé au jour de référence ainsi que de la provision pour autres prestations de longue durée. La provision est établie à l'aide d'un triangle relatif à la durée entre la survenance du cas et le provisionnement de la rente.

Provisions de sécurité et pour fluctuations

Pour la LAA elles se composent d'une part de la provision pour modification des normes comptables et d'autre part de la réserve pour fluctuations des résultats d'exploitation (ces deux provisions sont basées sur l'art. 90 al. 3 LAA). La provision pour modification des normes comptables doit être alimentée par un minimum de 1% des primes brutes de l'année en cours jusqu'à ce qu'elle atteigne 30% de la moyenne annuelle des cinq dernières années des primes brutes.

La réserve pour fluctuations des résultats d'exploitation est constituée d'un fonds compensatoire et d'une provision complémentaire. Le fonds compensatoire a pour but de couvrir les pertes d'exploitation. Il doit être alimenté par un minimum de 1% des primes brutes de l'année en cours jusqu'à ce qu'il atteigne 50% de la moyenne annuelle des cinq dernières années des primes brutes.

Annexes aux comptes annuels

La provision complémentaire a pour but de couvrir une liquidation défavorable des provisions, elle est calculée à l'aide de la méthode de Mach. Pour les assurances complémentaires à l'assurance-accidents ainsi que pour l'assurance d'indemnités journalières maladie, un fonds de compensation respectivement des provisions de sécurité et pour fluctuations sont constituées et doivent atteindre au minimum 80% des primes annuelle.

Provisions techniques pour rentes

Les provisions techniques pour rentes sont constituées des réserves mathématiques pour rentes et de la provision destinée aux allocations de renchérissement.

Les réserves mathématiques pour rentes sont constituées pour couvrir les paiements futurs des rentes (rentes d'invalidité, rentes de survivants) et allocations pour impotent fixées. Elles sont calculées à l'aide des normes comptables (ou bases actuarielles) fixées par le Département fédéral de l'intérieur (DFI).

La provision destinée aux allocations de renchérissement a pour objectif de financer les allocations futures de renchérissement sur les rentes fixées. Elle se monte aux engagements de HOTELA Assurances SA envers l'Association pour la garantie des rentes futures.

Provision pour participation aux excédents

La provision pour participation aux excédents est constituée pour couvrir la part des excédents qui sera reversée en fonction des résultats au jour de référence pour les produits d'indemnités journalières maladie selon LCA. La provision doit atteindre le niveau de la participation aux excédents de tous les contrats telle qu'elle serait calculée au jour de référence.

Reconnaissance des primes (comptabilisation des produits)

Les primes sont établies, mensuellement, sur la base des acomptes calculés sur la masse salariale de l'année précédente ou des salaires annoncés par les employeurs. Un décompte final est établi, l'année suivante, sur la base des salaires effectifs déclarés à HOTELA Caisse de compensation AVS.

Devises étrangères

Les postes du bilan en devises étrangères sont convertis aux cours de clôture au 31 décembre 2021. Les cours appliqués aux transactions en cours d'année correspondent aux cours du jour. Les bénéfices et pertes sur cours en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 250 collaborateurs.

Engagements conditionnels

Néant

Sûretés constituées en faveur de tiers

Néant

Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Au 31.12.2021, la fortune liée selon art. 17 et ss. LSA se monte à CHF 81'110'952 (CHF 77'466'601 au 31.12.2020).

Dissolution nette de réserves latentes

Néant

Explications relatives aux postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

Néant

Événements importants survenus après la date du bilan

Néant

Annexes aux comptes annuels

Dérogation au principe de continuité dans l'établissement des comptes

Des reclassifications ont été effectuées dans la présentation des comptes. Ces modifications ont été effectuées dans le but de présenter l'information comptable de manière plus adéquate au lecteur des états financiers. Les principes établis seront suivis pour la présentation des futurs états financiers qui seront publiés. Ceci n'a pas d'incidence sur le résultat, ni sur les fonds propres.

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Honoraires de l'organe de révision		
Audit des comptes annuels	-20'463	-22'079
Audit prudentiel	-9'693	-29'197
Total des honoraires de l'organe de révision	-30'156	-51'276

Autres informations prescrites par la loi

Indications selon l'Ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances, OS-FINMA

a. Ventilation des "autres placements" et des "placements de l'assurance sur la vie liés à des participations"

Indications mentionnées dans le bilan

b. Ventilation des "créances nées de l'activité d'assurance"

Indications mentionnées dans le bilan

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
c. Provisions techniques brutes		
Provisions sinistre en suspens au jour de référence LAA	18'601'801	18'800'921
Provision pour sinistres en cours LAAC	361'982	329'872
Provision pour sinistres en cours IDJ LCA	3'313'430	3'422'024
Provision pour frais de gestion des sinistres (ULAE)	3'934'759	3'557'156
Provision pour réserves mathématiques pour rentes	2'822'279	6'450'326
Provision pour autres prestations de longue durée	1'399'511	1'476'491
Provision IBNR sur rentes	1'658'550	1'259'900
Provisions pour sinistres en cours (nettes)	32'092'312	35'296'690
Provision pour modification des normes comptables (art.90 al.3 LAA)	11'654'000	11'351'000
Réserves mathématiques pour rentes	6'887'110	3'643'685
Provision destinée aux allocations pour renchérissement	3'181'809	2'391'278
Provisions techniques pour rentes	21'722'919	17'385'963
Provision pour participation aux excédents	700'854	495'916
Fonds compensatoire LAA	16'316'000	15'892'000
Provision complémentaire de sécurité et pour fluctuations	2'120'417	1'952'268
Réserve pour fluctuations des résultats d'exploitation	18'436'417	17'844'268
Fonds compensation accidents LCA	438'000	377'000
Provisions de sécurité et pour fluctuations IDJ LCA	4'600'798	3'087'279
Provisions de sécurité et pour fluctuations	23'475'215	21'308'547
Total provisions techniques brutes	77'991'300	74'487'116
./. créance du réassureur	-3'387'073	-4'991'877
Total provisions techniques nettes	74'604'227	69'495'239

d. Ventilation des "dettes nées de l'activité d'assurance"

Indications mentionnées dans le bilan

e. Tableau de variation des fonds propres

	Capital-actions	Réserves légales issues de bénéfices	Réserves fac. issues de bénéfices	Résultat	Fonds propres
Fonds propres au 31.12.2020	8'100'000	5'550'000	160'665	539'393	14'350'058
Répartition du résultat de l'année précédente		550'000	-10'607	-539'393	0
Fonds propres au 01.01.2021	8'100'000	6'100'000	150'058	0	14'350'058
Résultat annuel				5'132'653	5'132'653
Fonds propres au 31.12.2021	8'100'000	6'100'000	150'058	5'132'653	19'482'711

Annexes aux comptes annuels

f. Ventilation des variations des provisions techniques d'assurance dans le compte de résultat

Indications mentionnées dans le compte de résultat

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
g. Produits et des charges de placements		
Liquidités	-33'670	-23'890
Intérêts et gains de change	-33'672	-23'890
Intérêts et gains de change	2	0
Obligations CH	-414'688	137'967
Différence de cours réalisée	0	-100'585
Intérêts	88'095	91'210
Différence de cours non réalisée	-502'783	147'342
Obligations étrangères	-737'875	1'146'980
Différence de cours réalisée	0	0
Intérêts	215'012	192'538
Différence de cours non réalisée	-952'888	954'442
Actions CH	1'820'801	306'566
Différence de cours réalisée	0	-
Dividendes	68'384	56'323
Différence de cours non réalisée	1'752'417	250'243
Actions étrangères	3'379'798	1'064'101
Différence de cours réalisée	58'528	16'899
Dividendes	100'606	75'306
Différence de cours non réalisée	3'220'664	971'895
Immobilier CH	1'297'531	1'824'896
Différence de cours réalisée	-14'733	-
Dividendes	105'093	117'167
Différence de cours non réalisée	1'207'171	1'707'729
Total des produits de placements	5'311'897	4'456'619
Taxes et courtages sur obligations CH	0	0
Taxes et courtages sur obligations étrangères	-3'876	-24'891
Taxes et courtages sur actions CH	0	0
Taxes et courtages sur actions étrangères	0	-10'546
Taxes et courtages sur immobilier	-425	0
Frais global custody	-21'845	-21'620
Frais de gestion de fortune	-66'548	-71'405
Total des charges de placements	-92'695	-128'463
Attribution à la réserve de fluctuations de valeurs s/titres	-1'875'000	-1'040'000
Résultat net des placements	3'344'202	3'288'156

Annexes aux comptes annuels

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
1. Liquidités		
B.C.V. compte centralisé	6'245'566	3'410'724
B.C.V. compte T 5171.92.40	1'481'008	2'288'344
C.S. Gestion et liquidités	1'804'398	282'761
Total des liquidités	9'530'972	5'981'829
2. Placements		
Obligations en CHF		
Swisscanto (CH) IBF Total Market AAA-BBB NT	25'639'059	23'151'842
Obligations ME gov. hedgées		
UBS (CH) IF Global Bonds Passive hedged CHF I-X	8'693'448	9'054'508
Swisscanto IBF World (ex CHF) Govt hedged CHF NTH	6'622'106	6'471'218
Obligations ME corp. hedgées		
UBS (CH) IF - Global Corporate Bonds Passive (CHF hedged) I I-X	3'911'395	3'155'296
Swisscanto IBF Corp. World hedged CHF NTH	3'341'417	3'151'777
Obligations ME dettes émergentes		
UBS (CH) IF3-Bonds Emerg. Markets ESG Passive (CHF hedged) II I-X	2'762'754	2'880'087
Actions suisses		
CSIF (CH) Equity Switzerland Total Market Blue ZB	9'580'238	7'827'821
Actions étrangères		
CSIF (CH) Equity World ex CH Blue ZB	13'866'293	11'996'455
CSIF (CH) I Equity World ex CH Blue ZBH	2'362'533	1'926'808
Actions marchés émergents		
UBS (CH) IF-Equities Emerging Markets Global Passive I (CH) I-X	3'782'778	3'809'148
Immobilier suisse		
UBS (CH) IF 3 - Swiss Real Estate Securiteis Selection Passive II I-X	9'327'625	9'588'948
LO IS (CH) - Swiss Real Estate Securities I	2'083'311	1'985'636
CSIF (CH) I Real Estate Switzerland Blue ZB	4'043'885	3'782'825
Swisscanto (CH) Index Real Estate Fund Switzerland indirect NT	3'817'468	3'572'867
Total des placements de capitaux	99'834'310	92'355'236

Annexes aux comptes annuels

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
3. Primes brutes		
Primes LAA	24'159'546	23'871'460
Primes IDJ LCA	6'438'286	5'168'988
Primes LAAC	478'351	370'238
Total primes brutes	31'076'182	29'410'687
4. Charges des sinistres: montants payés bruts		
Prestations LAA	-11'924'737	-14'131'619
Prestations IDJ LCA	-5'182'847	-4'672'308
Prestations LAAC	-172'692	-125'100
Total prestations brutes	-17'280'276	-18'929'027
5. Frais d'acquisition et de gestion		
Frais de gestion	-4'504'194	-4'489'156
Frais de courtages	-563'634	-488'343
Autres frais	-831'732	-706'356
Total frais d'acquisition et de gestion	-5'899'560	-5'683'855
6. Autres charges techniques pour propre compte		
Frais prévention AP	-307'914	-298'701
Frais prévention ANP	-91'704	-91'123
Frais caisse supplétive	-77'358	-7'924
Frais commissions SSS	-57'971	-66'831
Frais de prestations médicales	-138'692	-181'111
Total autres charges techniques pour propre compte	-673'639	-645'690

Annexes aux comptes annuels

Tableau de flux de trésorerie

en CHF	31.12.2021	31.12.2020
Bénéfice d'exercice	5'132'653	539'393
Augmentation/diminution des :		
- achats de titres	-4'561'121	-10'044'435
- ventes de titres	1'806'629	5'880'507
- plus-values non réalisées	-6'206'622	-4'031'651
- moins-values non réalisées	1'482'040	
Augmentation/diminution des :		
- provisions techniques	5'108'988	5'734'742
- provisions non techniques	1'875'000	1'040'000
Augmentation/diminution des :		
- compte régularisation actif et autres créances	-1'759'897	66'396
- créances	-226'294	-909'281
- compte régularisation passif et autres passifs	1'149'596	101'944
- dettes nées d'opérations d'assurance	-251'830	-447'641
Entrée / sortie de liquidités provenant de l'activité d'exploitation (cash-flow opérationnel)	3'549'143	-2'070'026
Entrée / sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement	0	0
Entrée / sortie de liquidités provenant de l'activité de financement	0	0
Variation de la trésorerie	3'549'143	-2'070'026
Trésorerie à l'ouverture	5'981'829	8'051'855
Trésorerie à la clôture	9'530'972	5'981'829
Variation de la trésorerie	3'549'143	-2'070'026

Proposition d'emploi du bénéfice par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF

Réserves facultatives issues du bénéfice

Bénéfice de l'exercice 2021	5'132'653
Report de l'exercice précédent	150'058
Bénéfice au bilan	5'282'711

Proposition du Conseil d'administration

Dividende extraordinaire à l'actionnaire	2'500'000
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	2'700'000
Report à nouveau sur le prochain exercice	82'711
Bénéfice au bilan	5'282'711

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie » selon Circ.-FINMA 2016/02

Montants en mio CHF	Affaires directes en Suisse					
	Total		Accident		Maladie	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
1 Primes brutes	29.41	31.08	24.24	24.64	5.17	6.44
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	-0.98	-0.98	-0.97	-0.97	-0.01	-0.01
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	28.43	30.10	23.27	23.66	5.16	6.43
4 Variations des rapports de primes						
5 Variations des rapports de primes : part des réassureurs						
6 Primes nettes exquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	28.43	30.10	23.27	23.67	5.16	6.43
7 Autres produits d'assurance						
8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	28.43	30.10	23.27	23.67	5.16	6.43
9 Charges des sinistres : montants payés bruts	-19.06	-17.43	-14.26	-12.10	-4.80	-5.33
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	0.00	1.68	0.00	1.68	0.00	0.00
11 Variations des provisions techniques	-8.40	-3.50	-5.38	-1.79	-3.02	-1.71
12 Variations des provisions techniques part des réassureurs	2.67	-1.60	2.67	-1.60	0.00	0
13 Variations des provisions techniques de l'assurance vie liée à des participations						
14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-24.79	-20.86	-16.97	-13.81	-7.82	-7.04
15 Frais d'acquisition et de gestion	-5.68	-5.90	-4.75	-4.76	-0.93	-1.14
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion						
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-5.68	-5.90	-4.75	-4.76	-0.93	-1.14
18 Autres charges techniques pour propre compte	-0.65	-0.67	-0.60	-0.62	-0.05	-0.06
19 Total des charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-31.12	-27.43	-22.32	-19.2	-8.80	-8.25

Montants en mio CHF	Total		Affaires directes en Suisse			
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Accident		Maladie	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
20 Produits de placements	3.42	3.44				
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-0.13	-0.10				
22 Résultat des placements (20 + 21)	3.29	3.34				
23 Plus-values nettes et prod. financiers nets des placements de l'assurance-vie liée à des participations						
24 Autres produits financiers						
25 Autres charges financières						
26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	0.60	6.01				
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux						
28 Autres produits						
29 Autres charges						
30 Produits / charges extraordinaires						
31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	0.60	6.01				
32 Impôts directs	-0.06	-0.88				
33 Bénéfice / perte (31 + 32)	0.54	5.13				

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché » selon Circ.-FINMA 2016/02

Montants en millions de CHF	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Biens immobiliers	0.00		0.00
Participations	0.00		0.00
Titres à revenu fixe	0.00		0.00
Prêts	0.00		0.00
Hypothèques	0.00		0.00
Valeur des placements proche du marché			
Actions	0.00		0.00
Autres placements			
Placements collectifs de capitaux	92.37		99.83
Placements alternatifs de capitaux	0.00		0.00
Produits structurés	0.00		0.00
Autres placements de capitaux	0.00		0.00
Total des autres placements	92.37		99.83
Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.00		0.00
Créances sur instruments financiers dérivés	0.00		0.00
Dépôts découlant de la réassurance acceptée	0.00		0.00
Liquidités	5.98		9.53
Part des réassureurs dans les provisions techn.			
Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	0.00		0.00
Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	0.00		0.00
Assurance directe : assurance dommages	4.99		3.39
Assurance directe : assurance-maladie	0.00		0.00
Réassurance active : assurance dommages	0.00		0.00
Réassurance active : assurance-maladie	0.00		0.00
Valeur des autres actifs proche du marché			
Assurance directe : autres affaires	0.00		0.00
Réassurance active : autres affaires	0.00		0.00
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations	0.00		0.00
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations	0.00		0.00
Immobilisations corporelles	0.00		0.00
Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis	0.00		0.00
Immobilisations incorporelles	0.00		0.00
Créances nées d'opérations d'assurance	3.86		4.09
Autres créances	0.00		0.00
Autres actifs	0.00		0.00
Capital non encore libéré	0.00		0.00
Compte de régularisation	0.00		1.69
Total des autres actifs	14.84		18.70
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché		
	107.20		118.53

Montants en millions de CHF	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	42.40		43.26
Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	0.00		0.00
Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	0.00		0.00
Best Estimate of Liabilities - BEL			
Assurance directe : assurance dommages	38.27		38.93
Assurance directe : assurance-maladie	4.13		4.33
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)			
Réassurance active : assurance dommages	0.00		0.00
Réassurance active : assurance-maladie	0.00		0.00
Assurance directe : autres affaires	0.00		0.00
Réassurance active : autres affaires	0.00		0.00
Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.00		0.00
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations	0.00		0.00
Réassurance active : assurance-vie liée à des parts de fonds	0.00		0.00
Valeur proche du marché des autres engagements			
Provisions non techniques	0.00		0.00
Dettes liées à des instruments de taux	0.00		0.00
Dettes sur instruments financiers dérivés	0.00		0.00
Dépôts résultant de la réassurance cédée	0.00		0.00
Dettes nées d'opérations d'assurance	1.66		1.41
Autres passifs	0.01		0.01
Compte de régularisation	0.46		1.61
Dettes subordonnées	0.00		0.00
Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements		
	44.53		46.29
Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements	62.68		72.25

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle », Circ.-FINMA 2016/02

Montants en millions de CHF		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	62.68		72.25
	Déductions			2.50
	Fonds propres de base	62.68		69.75
	Capital complémentaire			
	CPR	62.68		69.75

Montants en millions de CHF		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Capital cible	Risque technique	12.89		12.82
	Risque de marché	13.33		13.94
	Effets de diversification	-6.22		-7.28
	Risque de crédit	1.72		2.06
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	6.38		5.26
	Capital cible	28.10		26.81

	Clôture ex. préc. %	Adaptations ex. préc. %	Clôture ex. ss revue %
Quotient SST	251.75%		298.9